

Le 19 février 2017

Objet : Inscriptions scolaires à Port-Jérôme-sur-Seine pour la rentrée 2018

Les inscriptions scolaires dans les écoles de Port-Jérôme-sur-Seine auront lieu au mois de mars.

Les enfants concernés par ces inscriptions sont les enfants nés en 2015, les enfants entrant au cours préparatoire et nouveaux habitants sur la commune.

En fonction de la commune d'habitation, les dates d'inscription scolaires diffèrent, mais les pièces justificatives à fournir restent les mêmes.

Il faut apporter le justificatif de domicile, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation si nécessaire.

Les inscriptions se feront :

- **du 12 au 24 mars** à la mairie déléguée de **Notre-Dame-de-Gravenchon**, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et les **samedi 17 et 24 mars** de 9h à 11h30 pour les inscriptions aux écoles élémentaires de cette commune,
- **les 19, 22, 26 et 29 mars** à la mairie déléguée de **Touffreville-la-Câble**, le lundi et le jeudi de 14h à 18h30 pour les inscriptions aux écoles intégrant le SIVOS (Touffreville, Triquerville, et les élèves de petite et moyenne section d'Auberville)
- **du 19 au 23 mars** à la mairie déléguée d'**Auberville-la-Campagne** sur rendez-vous pour les inscriptions à l'école primaire de la commune.

En cas de demande de dérogation scolaire, téléphoner au 02 32 84 55 46.